



CH LAVAUUR



Lavaur, le 19/09/2011

## **Ordre Infirmier : Un syndicat des IDE libéraux appelle les infirmiers à ne plus payer leur cotisation !**

Le 1er septembre 2011, l'ordre national infirmier a présenté son plan de restructuration qui prévoit un retour à l'équilibre financier courant mars 2012, avec l'hypothèse de 110.000 cotisants. Ce plan, qui doit être soumis au conseil national le 13 septembre 2011, a reçu le soutien financier du groupe bancaire BPCE.

L'ordre infirmier, qui est toujours incapable de faire face à l'ensemble des créances accumulées ces derniers mois, s'est engagé à obtenir d'ici à la fin 2011, 90.000 cotisations des infirmier(e)s inscrit(e)s mais non cotisants soit environ 25.000 de plus qu'à ce jour.

### **Le budget de survie de l'ordre prévoit des licenciements !**

L'ONI a décidé de séparer de plusieurs de ses locaux départementaux et de son siège national et de faire le tri dans ses salariés. Il n'y aura qu'un seul local par région et de nombreux salariés exerçant dans les départements et au siège national perdront leur emploi.

### **Un plan de redressement axé sur les infirmier(e)s libéraux !**

Le plan de redressement fait porter près de 90 % du financement de l'ordre aux infirmiers libéraux, qui ne représentent que 15 % des effectifs de la profession.

La Fédération Nationale Infirmière ( Syndicat des IDE libéraux ) a rapidement réagi en affirmant que : *"... devant l'inacceptable de cette situation, elle se donnera tous les moyens pour défendre les intérêts matériels et moraux des infirmières libérales. Elle n'hésitera pas à adresser un courrier personnel à chacun de ces 75.000 professionnels conventionnés pour appeler à la désobéissance, et les inciter à ne plus payer leur cotisation, ceci au nom de l'égalité de tous les infirmiers devant la loi..."*.

### **Le boycott des infirmiers libéraux rejoint celui des salariés du public et du privé**

La CGT considère que le boycott de l'ordre infirmier par les IDE libéraux et les salariés est la seule solution. Nous ne voulons pas des ordres professionnels et nous refusons de payer pour travailler.

Faute de cotisation, l'Ordre national infirmier sera bientôt contraint de déposer le bilan définitivement !

Didier Borniche, Président de l'ordre infirmier a déclaré :

*"... Sans plan de restructuration donc sans moyens financiers pour rebondir, notre avenir s'arrêtera, hélas, au Tribunal de Grande Instance de Paris..."*.

**C'est presque gagné ! Il faut tenir !**

## **CéGéTtez vous et mêlez vous de votre hosto !**

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)